

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Aquitaine dont vous dépendez.

la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Aquitaine
7, rue Fénélon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur     



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD NONTRONNAIS

48_50 rue Antonin Debidour
24300 Nontron
05 53 60 33 88
contact@perigord-nontronnais.com



PÔLE EXPÉRIMENTAL DES MÉTIERS D'ART DE NONTRON ET DU PÉRIGORD LIMOUSIN

Château
Avenue du Général Leclerc
24300 Nontron
05 53 60 74 17
contact@metiersdartperigord.fr

NOS PARTENAIRES

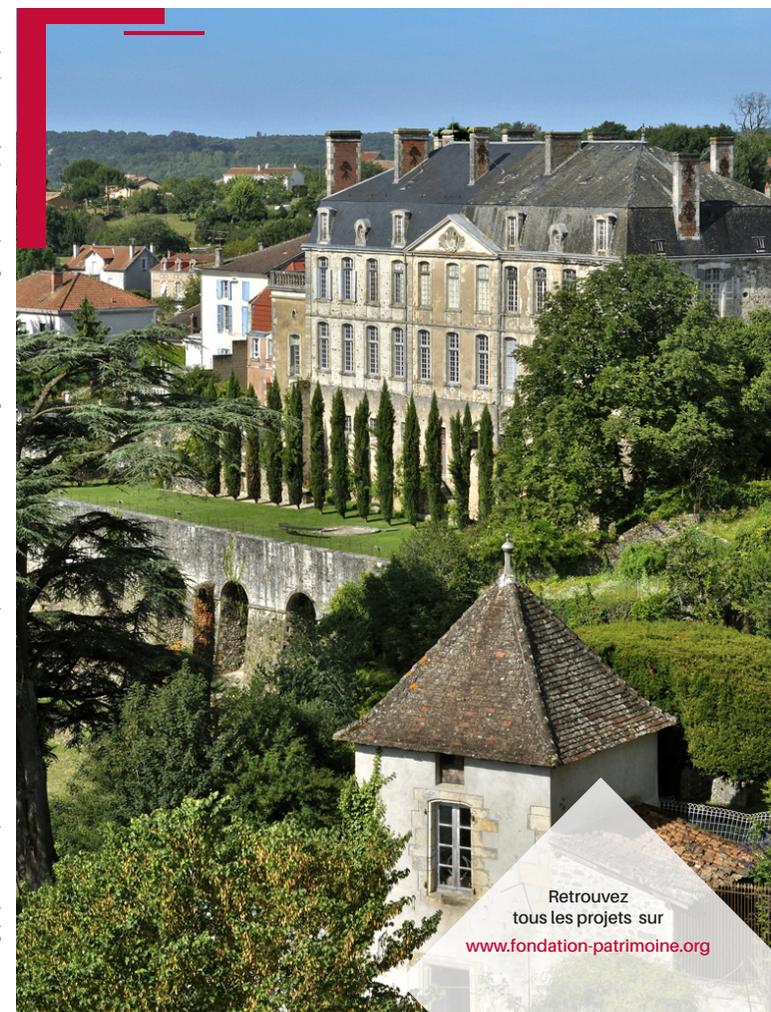


► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

Château de Nontron Pôle Expérimental des Métiers d'Art

Dordogne



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Du château initial, une maison forte du 8ème siècle, il ne reste que les salles voûtées en rez-de jardin ; 2 incendies se chargèrent de réduire en cendres ce passé. Racheté et rebâti en 1751 par Jean-Charles de Lavie, conseiller du roi et président au Parlement de Bordeaux, le château de Nontron n'échappa pas à sa destinée, et brûla encore une fois, en 1878. C'est lors de cette ultime reconstruction que le grand comble actuel à la Mansart, couvert d'ardoises, fit son apparition.

Devenu en 1944 "Site d'intérêt pittoresque", le château fut reconverti en "Musée du jouet et de la poupée" de 1980 à 2003. Acquis par la Commune de Nontron en 1984, ses façades, toitures, sa bibliothèque et ses boiseries furent inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Aujourd'hui, le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin en occupe le rez-de-chaussée.

LE PROJET DE RESTAURATION

Aujourd'hui très dégradé, le château pourrait rapidement tomber en ruine. Il représente un danger pour le public, tant par son état interne (fragilité des planchers, instabilité

des fenêtres et huisseries...) que par ses extérieurs (maçonneries, corniches instables, abords endommagés...).

VOCATION DU SITE

Le Pôle Expérimental Métiers d'Art, soutenue par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, soutient le développement économique et culturel des métiers d'art. Il organise des événements (expositions, salons, rencontres, stages...) qui permettent de sensibiliser tous les publics aux métiers d'art et au design. Il accueille près de 16 000 visiteurs par an, dont plus de 90 classes, et ses actions concernent plus de 150 professionnels des métiers d'art chaque année.

La spécificité de ce territoire essentiellement rural demande un accompagnement au plus proche des professionnels des métiers d'art. Le Pôle sera un véritable lieu ressource et pourra les réorienter vers les différents partenaires. Il fonctionnera également comme un pôle d'attractivité pour les métiers d'art.

Montant des travaux	935 752 €
Objectif de collecte	200 000 €
Début des travaux	Juin 2020

Credit photos © Fondation du patrimoine - Communauté de communes Périgord Nontronnais



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

Château de Nontron Pôle Expérimental des Métiers d'Art

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux valide

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/64799

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Château de Nontron Pôle Expérimental des Métiers d'Art

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre